

BILAN ANNUEL 2025

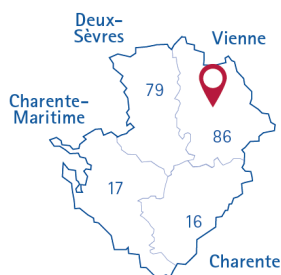
Tribunal administratif de Poitiers



Antoine JARRIGE
Président du tribunal
administratif de Poitiers

L'année 2025 a été une année de records pour le tribunal administratif de Poitiers. Le nombre d'affaires enregistrées, en hausse de 17 %, a franchi pour la première fois la barre symbolique des 4 000 recours déposés devant la juridiction. Nous n'avions aussi jamais rendu autant de jugements, dont le nombre, pour la seconde année consécutive, a augmenté de plus de 10 %.

Nos décisions marquantes ont porté sur des sujets aussi divers que l'instruction en famille des enfants, la réglementation des meublés touristiques à la Rochelle et l'assemblée citoyenne et populaire instituée par la ville de Poitiers.



2025 a été aussi riche en rencontres et en échanges pour les membres de la juridiction. En février, une réunion, organisée en partenariat avec l'association des maires de la Vienne, nous a permis de présenter à une quarantaine d'élus la procédure applicable en matière de péril imminent, leurs pouvoirs de régularisation en cas de contestation d'un permis de construire et le traitement des litiges relatifs au fonctionnement des conseils municipaux.



Effectifs de la juridiction :

37

personnes dont :

16

magistrates
et magistrats

21

agentes et agents de greffe
et aides à la décision

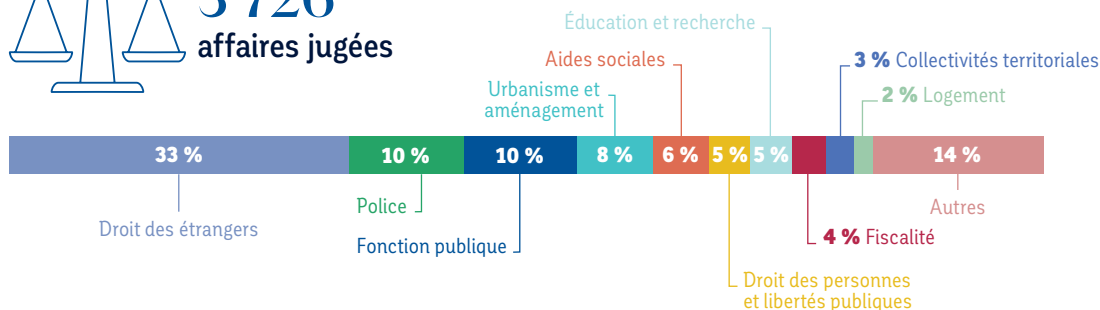
En mars, une visite d'une délégation du tribunal à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré a été l'occasion de constater les conditions de détention dans cet établissement, de mieux comprendre les pratiques et contraintes de l'administration pénitentiaire et, enfin, de présenter les modalités de contrôle par le juge des décisions prises à l'encontre des détenus, comme les sanctions disciplinaires ou les placements à l'isolement, au chef d'établissement et à ses adjoints, ainsi qu'à des représentants de la direction interrégionale des services pénitentiaires et du pôle contentieux du ministère de la justice.

Le tribunal a tenu, le 15 septembre, sa première audience solennelle depuis 2018, en présence d'une soixantaine d'invités (élus, préfet, collègues judiciaires, avocats, médiateurs, experts, commissaires-enquêteurs et universitaires). Enfin, cette année encore, les Journées européennes du patrimoine des 20 et 21 septembre ainsi que la Nuit du droit du 2 octobre, toujours organisée avec l'association étudiante du « partenariat des publicistes poitevins », ont attiré un public nombreux à l'hôtel Gilbert.

2025 en chiffres



3 726
affaires jugées



Aides sociales : aides financières aux personnes (RSA), aux familles, à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, aides médicales d'État, etc.

Collectivités territoriales : relations des collectivités territoriales entre elles, avec l'État, etc.

Droit des étrangers : titres et visas de séjour, titres de travail, expulsions, extraditions, etc.

Droits des personnes et libertés publiques : garantie des libertés publiques et des droits fondamentaux, naturalisations, etc.

Éducation et recherche : inscription, déroulement et obtention des examens dans les établissements d'enseignement public et privé

Fiscalité : impôts locaux, impôt sur le revenu, TVA, etc.

Fonction publique : relations des fonctionnaires et des agents publics avec leur employeur

Logement : aides financières au logement, droit au logement opposable, organismes d'HLM, etc.

Police : mesures pour faire respecter la sécurité, la salubrité et l'ordre public (permis de conduire, débits de boisson, déchets, stationnement, immeubles insalubres, etc.)

Urbanisme et aménagement : permis de construire, droit de préemption, aménagement commercial, plans locaux d'urbanisme, etc.



503

affaires jugées en urgence (référés)

✚ 24 % par rapport à 2024



4 226

affaires enregistrées

✚ 17 % par rapport à 2024



11 mois et 29 jours

de délai moyen de jugement

- 30 jours par rapport à 2024



76 %

des décisions du tribunal ont été confirmées en appel



23

médiations engagées

71 % de taux de réussite